

Délibérations du 22.02.2021

Au regard de la situation sanitaire, la Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue à distance, via Teams, conformément à la délibération de la CFVU adoptée le 12 février dernier.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du **22 février 2021, 9h00**, en visioconférence, via Teams

Sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, la Présidente de l'Université Lyon 2

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres: 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 34

Étaient présent.es :

Nathalie DOMPNIER

Collège A : Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Emilie VAYRE, Vincent DI ROCCO, Isabelle BOEHM

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Eve ROTHBERG, Stéphane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : Natacha MABRU, Sébastien GARCIA, Yann NICOL

Usagers/ères : PAVLIC Annelie, CHENOUNE Pierre, CHICHET Matéo, SAID Mohamed Ramzi, CHARLES Ninon, LAURISSE Quentin, LACHENAL Jean-Baptiste, BAYHOU Eliès, ROUGERIE Lorena, LAVAUD Lucile et TOURDOT Inès ont rejoint la réunion en fin de séance

Représenté.es : Thomas PASQUIER, FROGER Clémence, LAVAUD Lucile, VIEU Samuel

Invité.es : Lamine MAHMOUDI, Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Carole FOURNEL, Aude PETIGNIER, Anthony SIMON, Sébastien VALIN, Guillaume PROTIERE, Manda GREEN, Benoît PERROUIN, Sébastien SOULEZ, Pascaline DURY, Claudine GAY, Emilie LANCIANO

Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie, LESUEUR Charlotte

Modifications des dates de campagne d'admission 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>06.01 – Modifications des dates de campagne d'admission 2021-2022</p> <p>Valérie DESPRAT rappelle que les dates de la campagne d'admission 2021-2022 ont été approuvées lors de la CFVU du 26 novembre 2020, dernière CFVU en date.</p> <p>Les modifications concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ISPEF avec notamment la création d'une 3^{ème} vague de campagne d'admission pour la L3 Sciences de l'éducation Campus FORSE (à distance avec le CNED). - La Faculté de droit JVD avec la correction d'une erreur de date au 24 août (et non le 24 janvier). Cette modification n'est pas à l'initiative de la composante mais du service des études afin de rectifier les documents présentés en instance. 				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18 <http://www.univ-lyon2.fr>

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 06.01– Avis favorable	26		7	
Modifications des exonérations des droits d'inscription 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>07.01 - Modifications des exonérations des droits d'inscription 2021-2022</p> <p>Valérie DESPRAT précise qu'il s'agit d'une modification du tableau présenté lors de la CFVU du 26 novembre 2020, dernière CFVU en date.</p> <p>Suite au CA du 30 novembre 2020, des modifications sont portées sur les deux points ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la demande du CA, retrait du plafond indiciaire (INM) pour l'exonération des inscriptions des personnels permanents de l'Université Lyon 2 qui suivront des formations Lyon 2 à compter de l'année 2021-2022. L'exonération sera donc élargie à l'ensemble des agent.es quel que soit leur indice de rémunération. - Les doctorant.es inscrit.es au titre de l'année universitaire en cours et devant soutenir avant le 31 décembre sont bien exonéré.es des droits d'inscription, mais restent assujetti.es à la CVEC. <p>A noter que les étudiant.es dont les formations sont délocalisées à l'étranger sont également assujetti.es au paiement de la CVEC, contribution gérée par le CROUS, dès lors qu'il y a une inscription à l'Université Lyon 2. La contribution à la CVEC est préalable à l'inscription administrative.</p>				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 07.01– Avis favorable	31		2	
Prolongation de l'année universitaire 2020-2021	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>08.01 - Prolongation de l'année universitaire 2020-2021</p> <p>Cathy LOBRY précise que cette demande émane de certaines alertes d'enseignant.es sur la difficulté des étudiant.es à trouver un stage et renouvelle le schéma de l'année précédente suite à la crise sanitaire.</p> <p>Modification du calendrier de gestion 2020-2021 par la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021 afin de permettre aux étudiant.es de Masters 2 et de Licences Professionnelles d'effectuer leur stage et/ou leur soutenance de mémoire entre septembre et décembre 2021.</p> <p>Les jurys des formations concernées pourront se réunir plusieurs fois de septembre à décembre et devront avoir lieu avant le 17 décembre, date de la fermeture de l'établissement pour les vacances universitaires.</p> <p>Les étudiant.es n'ont pas à payer de nouveau des droits d'inscription pour la prolongation.</p> <p>Il est important que les étudiant.es aient connaissance de cette information.</p>				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 08.01– Avis favorable	29		3	

Calendrier universitaire 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>09.01 - Calendrier universitaire 2021-2022</p> <p>Valérie DESPRAT présente le calendrier universitaire proposé lors de la CFVU du 26 novembre 2020. Il s'agit d'une adaptation du calendrier 2020-2021 à 2021-2022, aucune modification.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 09.01– Avis favorable</p>	29		3	
Passage du M2 Tourisme en alternance pour 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>10.01 - Passage du M2 Tourisme en alternance pour 2021-2022</p> <p>Présentation par Sébastien SOULEZ de l'ouverture à l'alternance du Master 2 Tourisme porté par l'UFR T&T. Il s'agit de passer à un Master 2 Tourisme comptant actuellement trois parcours ouverts essentiellement à la formation initiale à un nouveau parcours qui s'intitulerait Management durable à destination des territoires ouvert à la fois à la formation initiale et à l'alternance. Mutualisation à 100% des cours entre la formation initiale et l'alternance avec un rythme alterné de deux semaines en cours et deux semaines en entreprise pendant le premier semestre (septembre à février). Puis à partir du second semestre (mars à août), les alternants seraient à 100% en entreprise et les étudiant.es en formation initiale en stage.</p> <p>Conformément à la législation sur l'alternance, ce projet compte 402 heures de formation dont 87 heures de projet tutoré. Ce projet permettrait également d'asseoir la réputation de l'Université Lyon 2 sur la thématique du tourisme, un des plus anciens masters tourisme au niveau national (1970), compléterait l'offre de formation en alternance du département de tourisme de l'UFR Temps et Territoire et répondrait à la demande des étudiant.es et des organisations du secteur d'activité du tourisme.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 10.01– Avis favorable</p>	23		6	
DU Dialogues Médiation-Interprétariat-Migration	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>11.01 - DU Dialogues Médiation-Interprétariat-Migration</p> <p>Présentation de Pascaline DURY (PR en anglais de spécialité), porteuse du projet pour la Faculté des Langues, avec l'appui de Manda GREEN (MCF en anglais de spécialité) de la création du DU Dialogues « Médiation-Interprétariat-Migration » en partenariat avec ORSPERE-SAMDARRA du Centre Hospitalier Le Vinatier. L'objectif de ce DU est de professionnaliser les interprètes de médiation sociale (travailleurs sociaux dans le domaine de la santé) en interprétation de liaison afin d'améliorer les conditions d'accueil des migrant.es, la communication entre le/la patient.e et le/la médecin.</p> <p>Ouverture prévue en octobre 2021.</p> <p>La Région Auvergne-Rhône Alpes recense 600 interprètes dans le milieu social et médical, dont très peu sont formé.es. Dernièrement, la Haute Autorité de Santé a insisté pour que le recours à l'interprétariat linguistique se développe dans les structures hospitalières afin de garantir aux populations migrantes des soins de qualité. Ce projet répond à des besoins sociétaux et humains</p>				

<p>suite à une prise de conscience législative et confirme la compétence de l'Université Lyon 2 comme partenaire important en linguistique médicale.</p> <p>Une réserve a été soulevée sur la charge de travail induite qui va être gérée par le personnel administratif de l'UFR de Langues. Pascaline Dury et Manda Green apportent une précision sur la répartition des tâches entre l'Université Lyon 2 et l'ORSPERE et également que ce DU sera ouvert à 15 étudiant.es. De plus, dans le cadre de la nouvelle accréditation, une formation va être supprimée, dont la gestion revenait à la gestionnaire de scolarité en vue sur ce projet.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 11.01– Avis favorable</p>	21		4	
Conventions	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>12.01 - Conventions</p> <p>Présentation par Emilie LANCIANO de la convention relative au Master 2 ESS (UFR SEG) en partenariat avec Alter'Incub (AGF SCOP). Cette création permettrait de sceller les relations et de permettre aux étudiant.es en formation initiale, formation continue et en alternance de participer aux sessions organisées par Alter'Incub, structure accompagnatrice de porteurs de projets en création de coopérative.</p> <p>Claudine GAY, Directrice adjointe de l'IUT, présente la convention entre le CFA FORMAPOSTE (entreprise de La Poste) et la licence professionnelle logistique et pilotage des flux, parcours logistique globale.</p> <p>Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE présente les autres conventions de partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DU Dialogues Médiation, Interprétation et Migration en partenariat avec l'ORSPERE-SAMDARRA du Centre Hospitalier Le Vinatier ; - Agrégation d'allemand, d'anglais et d'espagnol (UFR Langues) en partenariat avec l'ENS de Lyon (renouvellement) ; - Politique d'accompagnement et de réussite des élèves de la Seconde à la Licence (UFR Langues) en partenariat avec le lycée Aiguerande dans le cadre d'un échange d'heures d'intervention en lien avec le master MEEF d'espagnol. 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 12.01– Avis favorable</p>	21		4	

Fait à Lyon, le 25.02.21

Nathalie DOMPNIER
La Présidente de l'Université Lyon 2

